



Adhésion par le conseil syndical



ou

les membres du bureau

L'adhésion à l'ARC Sud-Ouest vous permet de bénéficier de :

- réponses particularisées à des questions juridiques, techniques et administratives relatives à la copropriété,
- informations sur les nouvelles dispositions relatives à l'évolution des textes constituant le statut de la copropriété,
- accès aux prestations spécifiques à la copropriété sur devis (*voir notre plaquette*),
- réunions d'information sur les thèmes de la copropriété,
- accès au site ARC/UNARC, et au portail de l'adhérent,
- assurance RESPONSABILITÉ CIVILE pour les membres du conseil syndical, ou du syndic non-professionnel.

Vous êtes (cochez la case correspondante) :

Président d'un conseil syndical

Directeur d'association syndicale libre

Président d'association

Prénom, nom :

Adresse :

Code postal, ville :

Téléphone(s) :

Email :@.....

La copropriété, l'ASL, l'association :

Adresse :

Code postal, ville :

Coordonnées du syndic :

Téléphone(s) :

Email :@.....

La cotisation est fonction du nombre de lots principaux (*appartements, habitations, commerces*) qui composent la copropriété.

Pour une copropriété constituée :

- Entre 2 et 9 lots la cotisation est de 150 €
- A partir de 10 lots le calcul est le suivant :
115 € + (nombre de lots X 4€) dans la limite de 998 €

Pour une copropriété constituée uniquement de garages ou d'emplacements de parking :

150 € + (nombre lots x 1,00 €) dans la limite de 420 €

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2019

Les membres du conseil syndical (ou) les membres du bureau décident d'adhérer à compter du

Votre signature :

L'adhésion est acquise pour une durée d'un an renouvelable, vous recevrez le mois précédent l'échéance, un appel de cotisation.

Les frais d'adhésion à l'ARC Sud-Ouest sont des frais d'assistance technique. Ils sont répartis entre les copropriétaires selon les millièmes de copropriété.

A.R.C. Sud-Ouest

Association des Responsables de Copropriété du Sud-Ouest

Le siège

Immeuble le France – Lot A 202 - 73 avenue du Château d'eau - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 57 22 87 36 – arc-so@arc-so.org – www.arc-so.com

NOS ANTENNES

Préfecture de la Gironde le 9.10.1995-2/335 JO du 8.11.1995 SIRET 41186605600053

ARC Sud-Ouest Antenne Midi-Pyrénées

4 rue Daims 05 34 42 81 32
31400 TOULOUSE 06 33 38 01 31
toulouse@arc-so.org

ARC Sud-Ouest Antenne Béarn et Hautes-Pyrénées

Villa les Violettes
Impasse Odeau
64140 BILLERE 06 88 95 02 93
bearn@arc-so.org

ARC Sud-Ouest Antenne Côte Basque et Landes

Le Capitole
3 avenue Armand Toulet
64600 ANGLET 06 82 73 85 30
cotebasque@arc-so.org